

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>MICROS U6 (5 ans)</b>	ROUTE					
	PISTE					
	CYCLOCROSS					
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Bmx	Toute l'année	Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm
	VTT XC					
	ENDURO - DH					
	TRIAL					

**Pour les catégories micros, il s'agit de tests mais pas de compétitions**

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>MICROS U7 (6 ans)</b>	ROUTE					
	PISTE					
	CYCLOCROSS					
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Bmx	Toute l'année	Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm
	VTT XC					
	ENDURO - DH					
	TRIAL					

**Pour les catégories micros, il s'agit de tests mais pas de compétitions**

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>POUSSINS U8 (7 ans)</b>	ROUTE	35	2 km (5)	5,45 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 20 m piste (2)	8 min (5)	5,22 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	35	8 min (5)	5,22 m (3)	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>POUSSINS U9 (8 ans)</b>	ROUTE	35	4 km (5)	5,45 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 20 m piste (2)	10 min (5)	5,22 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	35	10 min (5)	5,22 m (3)	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	15 min (5)	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>PUPILLES U10 (9 ans)</b>	ROUTE	35	6 km (5)	5,45 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 20 m piste (2)	12 min (5)	5,22 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	35	12 min (5)	5,22 m (3)	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	15 min (5)	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>PUPILLES U11 (10 ans)</b>	ROUTE	35	10 km (5)	5,45 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 20 m piste (2)	15 min (5)	5,57 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	45	15 min (5)	5,57 m (3)	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	20 min (5)	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>BENJAMINS U12 (11 ans)</b>	ROUTE	35	15 km (5)	5,69 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 20 m piste (2)	17 min (5)	5,57 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	50	17 min (5)	5,57 m (3)	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	oute l'année	
	VTT XC	-	30 min (5)	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>BENJAMINS 12 ans</b>	ROUTE	40	20 km (5)	5,69 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 15 m piste (2)	20 min (5)	5,93 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	55	20 min (5)	Libre	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	30 min (5)	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm



CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>MINIMES U14 (13 ans)</b>	ROUTE	50	25 km (5)	6,40 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 15 m piste (2)	11 min (5)	5,93 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	65	22 min (5)	5,93 m (3)	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	45 min (5)	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>MINIMES U15 (14 ans)</b>	ROUTE	60	35 km (5)	6,40 m (3)	Du 4ème WE d'avril au 2ème dimanche d'octobre (6)	(7)
	PISTE	1 par 15 m piste (2)	25 min (5)	5,93 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS	75	25 min (5)	Libre	Du 15/10 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	45 min (5)	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

CATEGORIES	Disciplines concernées	Nombre maximum de participants par épreuve	Distance ou temps maximum par épreuve	Développement Maximum	Période de courses	Remarques
<b>CADETS U16 (15 ans) U17 (16 ans)</b>	ROUTE		INDIV. 70km IC et CB 80km (5)	7,32 m (3)	Du 1/2 au 15/10 (6)	(7)
	PISTE	En fonction de la décision du commissaire responsable		6.94 m (3)	Toute l'année (6)	(7)
	CYCLOCROSS		30 min	Libre	Du 1/9 au 01/03	(7)
	BMX	Dépend du nombre de place et du niveau d'agilité	En fonction de la décision de l'éducateur responsable	Libre	Toute l'année	
	VTT XC	-	60 min	Libre	Toute l'année (6)	
	ENDURO - DH	-	-	Libre	Toute l'année (6)	
	TRIAL	-	-	Libre	Toute l'année	

(1) Les épreuves sur piste en hiver ont lieu de novembre à mars.

(2) Le nombre max. de participants sur la piste est déterminé par la longueur totale de la piste divisée par 20. Ex: une piste de 166mètres = maximum 8 participants.

(3) Ceci est le développement maximum autorisé. Les développements plus petits sont permis. Le développement max. sur piste n'est valable que si on roule avec des vélos de piste. Si on roule avec le vélo route sur la piste, il faut appliquer les développements prévus pour la route.

(4) Les distances et temps valent comme total des parties compétitives des épreuves. Les courses seront réduites de 10km durant les 2 premiers Week-end de course.

(5) Les samedi et dimanche de la 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> semaine de l'année: pas d'épreuves.

(6) Uniquement avec des roues 16 rayons et une hauteur de jante de maximum 30mm

(7) Les participants à un championnat de Belgique ne peuvent pas participer à une compétition la veille de celui-ci.

(8) Le jour où il n'y a pas de courses pour dames cadettes, elle peuvent participer à une course de cadets..